



Les lycées professionnels doivent rester dans l'Éducation nationale

COMMUNIQUÉ

La nomination de Carole Grandjean et la création d'un ministère délégué chargé de l'enseignement et de la formation professionnels auprès du ministre du Travail et du ministre de l'Éducation nationale sont une attaque contre la voie professionnelle sous statut scolaire. Cette double tutelle, grand bond réactionnaire renvoyant aux conceptions utilitaristes d'avant 1945, constitue un réel danger de voir l'enseignement professionnel sortir de l'Éducation nationale. C'est aussi le danger d'un nouveau développement de l'apprentissage et un plus grand mixage des publics dans les LP.

C'est pour cela que la CGT Éduc'action dénonce la nomination d'une ministre profondément convaincue de cette option politique, porteuse de la néfaste loi "Liberté de choisir son avenir professionnel" et de l'amalgame formation initiale-continue. Il est prévisible que son premier objectif sera de flouter les frontières entre élèves et apprenti-es mais aussi de porter la feuille de route présidentielle pour l'enseignement professionnel : doubler les PFMP en terminale au détriment de l'enseignement général et professionnel, fermer les formations considérées non-insérantes dans une logique adéquationniste stricte, développement frénétique de l'apprentissage...

Ce dernier, reposant sur un aveuglement idéologique, est un prétexte pour redonner la main au patronat sur l'enseignement professionnel alors que les études démontrent son caractère discriminatoire et alertent sur des taux d'abandon vertigineux. D'ailleurs, récemment, la Cour des Comptes dénonçait le gouffre financier de cette voie de formation et ne constatait aucune amélioration ni en termes de qualité de formation, ni en termes d'insertion pour les jeunes.

La CGT Éduc'action rappelle que l'apprentissage n'est pas une voie d'excellence et revendique une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. Dans les lycées professionnels, tous les élèves sont accueillis, leur réussite aux examens est meilleure et les poursuites d'études plus nombreuses. Surtout, sur le long terme, les jeunes s'insèrent mieux dans la vie professionnelle et citoyenne. C'est donc bien cette voie de formation initiale qu'il faut développer et l'apprentissage est clairement un choix idéologique en faveur des entreprises et non des élèves.

Face à l'ampleur des futures attaques contre l'enseignement professionnel, seule une mobilisation massive permettra le maintien de la voie professionnelle et de ses personnels dans le service public d'Éducation.

Montreuil, le 5 juillet 2022